CONFÉRENCE

LE STATUT DES MAGISTRATS DU SIÈGE

06 mars 2023
Amphi 1 - Centre Panthéon | 12 place du Panthéon 75005 PARIS

Conférence exclusive de l'IEJ Pierre Raynaud
Les conférences judiciaires de l'IEJ Pierre Raynaud

Intervention de M. Jean-Michel Hayat, ancien Premier président de la cour d'appel de Paris



Le statut des magistrats du siège :

> Indépendance ;
> Inamovibilité ;
> Obligations déontologiques ;
> Rôle Conseil supérieur de la magistrature.

Conférence réservée aux étudiants de l'IEJ Pierre Raynaud de l'Université Paris Panthéon-Assas.

A suivre sur place et en direct depuis votre espace réservé !